

/PH.A

D E C R E T

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

N° 12 /PR/ /MAID

---:---:---:---:---:---:---  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

---:---:---:---:---:---:---  
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
& DU TRAVAIL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SOMMAIRE :  
Nomination.-  
-----

- VU la Loi N° 60/36 du 16 Novembre 1960 portant constitu-  
tion de la République du Dahomey;
- VU la Loi n° 59-16/ALD du 9 Juillet 1959 portant la liste  
des emplois supérieurs de la République du Dahomey  
dont la nomination des titulaires est faite par le  
Président de la République;
- VU les nécessités de service;
- SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et  
et de la Défense;
- LE Conseil des Ministres entendu;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Mr. ASSO René, Commissaire Principal 4è échelon  
de la Sûreté Nationale Française est nommé Conseiller Technique  
au Ministère des Affaires Intérieures et de la Défense.

ARTICLE 2.- Le présent décret a effet pour compter de la date  
de prise de service de l'intéressé ./.

VU :  
LE MINISTRE DES AFFAIRES  
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE,

PORTO-NOVO, le 16 JANVIER 1962  
LE PRESIDENT,

*H. MAGA*  
H. M A G A.-

VU :  
LE MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET,

VU :  
LE CONTROLE FINANCIER

AMPLIATIONS :

Original .....	I	C.F. ....	I
P.R.D. ....	I5	D.P. ....	2
J.O.R.D. ....	I	Mission A&C. ....	5
M.F.P.T. ....	I	Sûreté .....	2
M.F.B. ....	I	Intéressé ..	I
M.A.I.D. ....	4		
F.P. ....	I		
S.F. ....	7		
Trésor .....	I		

*[Signature]*